



DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 1^{er} octobre de l'An Deux Mille Vingt à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 25/09/2020, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de M. Philippe AUDURIER, Président.

Votants : 26

GRIJOL Christian, STEFANUTTI Isabelle, ABGUILLERM Christian, ANDASMAS Anissa, GUET François, TANGUY Patrick, RAHER Marc, SAVINA Henri, CHANTREAU Katell, KERVAREC Ronan, MANNEVEAU Julie, HERNANDEZ Marie-Thérèse, AUDURIER Philippe, POITEVIN Jocelyne, BOUCHERON Dominique, TILLIER Dominique, LE MOIGNE Philippe, LAOUENAN-LE LEC Françoise, POULMARCH Bertrand, DREANO Christelle, GUILLEMOT André, JAFFRY Bernard, TANGUY Christine, TUPIN Hugues, CROM Florence.

Pouvoirs : CLEMENT Isabelle, pouvoirs à Jocelyne POITEVIN

Secrétaire de séance : Marc RAHER

Délibération N° DE 65-2020

Objet : Désignation d'un délégué CNAS

Rapporteur : Philippe AUDURIER

Lors de la séance du 28 avril 2016, le Conseil Communautaire a approuvé l'adhésion de Douarnenez Communauté au Comité national d'Action Sociale.

Pour ce faire, le Président a été autorisé à signer la convention afférente. Ce texte stipule que l'adhérent doit, conformément à l'article 24-1 du règlement de fonctionnement, désigner un représentant de l'assemblée des élus.

Le rôle du délégué local est de siéger à l'assemblée départementale du CNAS, de représenter le CNAS au sein de la collectivité adhérente et d'en faire la promotion.

Il convient donc de désigner ce délégué local au sein des élus de la collectivité.

Vu la consultation de la Commission Ressources Humaines du 14 septembre 2020,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 21 septembre 2020,

Il est proposé de :

- De désigner Madame Julie MANNEVEAU comme déléguée élue pour participer notamment à l'assemblée départementale annuelle du CNAS.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les dispositions proposées.

Fait et délibéré le 1^{er} octobre 2020

**Le Président,
Philippe AUDURIER**